

## LES 100 ANS DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN



## LES NOUVEAUX ANTISÉMITES



## LE GÉNOCIDE ARMÉNIEN A UN SIÈCLE

C'est une page noire de l'histoire du xx<sup>e</sup> siècle, hélas toujours controversée en Turquie. Ce drame hante les esprits des héritiers des victimes, de génération en génération. A Istanbul, les noms arméniens ont été effacés des enseignes, et le régime d'Erdogan continue à répandre un négationnisme insupportable. Mais depuis près de vingt ans, des démocrates turcs se battent pour que la vérité du génocide de 1915 se fraye un chemin. En France, nous sommes nombreux à souhaiter qu'on sanctionne enfin les négateurs du crime. A la Licra, nous allons nous attacher à entretenir la flamme arménienne tout au long de l'année 2015.

A.S.

**1913.** Le triumvirat des Pacha – Talaat, Enver et Djemal – arrive au pouvoir (parti Jeune-Turc).

**1914 (novembre).** Entrée en guerre de l'Empire ottoman, aux côtés des Puissances centrales. Proclamation du djihad.

**24 avril 1915.** Rafle des élites arméniennes d'Istanbul, déportées et assassinées en Anatolie.

**1915-1916.** Déportation (massacres, famine, enlèvements d'enfants) des populations arméniennes d'Anatolie et d'Europe vers les déserts de Syrie.

**24 mai 1915.** Les gouvernements de l'Entente font savoir au gouvernement turc que ses membres seront tenus pour responsables de « crime contre l'humanité et la civilisation ».

**24 mai 1918.** Proclamation de la République d'Arménie, capitale Erevan (Caucase Sud). Afflux des survivants du génocide.

**1919.** Rapatriement de 120 000 réfugiés arméniens en Cilicie, sous « mandat français » jusqu'en 1921.

**1919.** Bilan des victimes : 1 500 000 selon les Arméniens, de 700 000 à 800 000 selon les Turcs.

**1919-1920.** Procès des Unionistes à Istanbul. Mustafa Kemal, général dissident, lance le Mouvement national turc en Anatolie.

**1920 (10 août).** Traité de Sévres. Soviétisation de l'Arménie (28 novembre).

**1921.** A Berlin, procès et acquittement du jeune Téhlirian, qui a exécuté Talaat Pacha au cours de l'opération Némésis.

**1923 (24 juillet).** Traité de Lausanne. République de Turquie kémaliste.

**1944.** Le juriste polonais Raphael Lemkin forge le terme de « génocide ».

**1948.** L'ONU définit la « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide ».

**1965.** Cinquantenaire du génocide. Importantes manifestations à Erevan, avec pour slogan « *Nos terres ! Nos terres !* », et dans la diaspora. Création du CDCA (Comité de défense de la cause arménienne).

**1967.** A Erevan, construction d'un mémorial aux victimes du génocide des Arméniens.

**1975-1985.** Décennie du terrorisme arménien. Attentats des Justiciers du génocide arménien et de l'Asala (Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie) contre les représentants de l'Etat turc.

**1988.** Le Soviet du Haut-Karabagh (peuplé d'Arméniens et incorporé à l'Azerbaïdjan) demande le rattachement à l'Arménie soviétique.

**1991 (21 septembre).** Indépendance de l'Arménie.

**1998.** Affaire Veinstein. L'historien spécialiste de la Turquie ottomane crée la polémique par ses propos négationnistes, en affirmant que le terme « génocide » ne saurait s'appliquer de façon incontestable aux massacres d'Arméniens.

**2001 (29 janvier).** La France reconnaît publiquement le génocide des Arméniens.

**2006 et 2012.** Projets de loi pénalisant le négationnisme rejetés par le Conseil constitutionnel. Dépôt d'un nouveau projet de pénalisation (2013).

**2007 (19 janvier).** Assassinat du journaliste arménien Hrand Dink.

**2008 (26 décembre).** Pétition de 200 intellectuels turcs demandant pardon au peuple arménien, suivie d'une pétition de 30 000 signataires (turcs, kurdes) présentant leurs excuses.

**2012 (septembre).** Hasan Cemal, journaliste célèbre et petit-fils de Djemal Pacha, publie en turc, à Istanbul, un livre intitulé : « *1915 : le Génocide arménien* ».

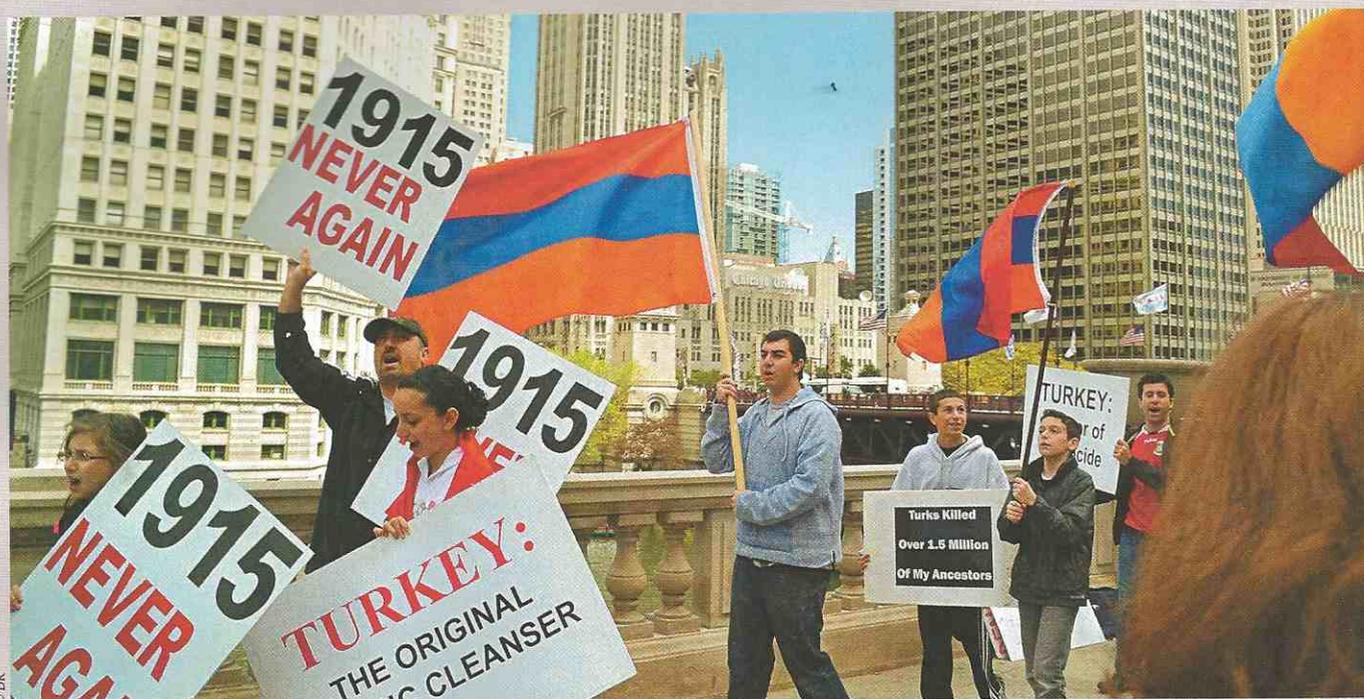
**24 avril 2014.** Déclaration d'Erdogan qui exprime ses « *condoléances aux petits-enfants* » des victimes, sans citer le mot génocide.

**24 avril 2015.** Commémoration du centième anniversaire du génocide des Arméniens.

A B

# Malgré les preuves, Erdogan nie toujours

Cent ans de recherches historiques sur le génocide des Arméniens ne suffisent pas à fissurer le discours négationniste de l'Etat turc qui s'entête dans le déni. En 2015, les commémorations du centenaire vont le mettre une nouvelle fois au pied du mur.



**N**ous souhaitons que les Arméniens qui ont perdu la vie dans les circonstances qui ont marqué le début du xx<sup>e</sup> siècle reposent en paix, et nous exprimons nos condoléances à leurs petits-enfants. » Ainsi s'exprimait le 23 avril dernier, Recep Tayyip Erdogan, le Premier ministre turc, au Parlement à Ankara, à la veille du 90<sup>e</sup> anniversaire de ce qui fut appelé, à l'époque, un « crime de lèse humanité ».

Traduite en huit langues, cette déclaration de la part du dirigeant turc est une première dans le processus de reconnaissance du crime d'Etat perpétré en 1915 par l'Empire ottoman, qui a provoqué la mort de 1 million à 1,5 million d'Arméniens, arrêtés, déportés et exécutés.

Mais si Erdogan accorde que des Arméniens ont perdu la vie, on ne sait toujours pas comment ils l'ont perdu et qui la leur a prise.

## UN MENSONGE D'ETAT

Le génocide des Arméniens est toujours absent du discours officiel, censuré dans les écoles et les universités, sanctionné avec véhémence dans la parole publique et les médias. Depuis 1915, le négationnisme de l'Etat turc sur ce sujet est une antienne que la commémoration du centenaire, l'an prochain, risque bien de bousculer.

Où en est-on aujourd'hui ? Que peut-on attendre de la Turquie à l'aune de cette commémoration ?

« Nous autres Occidentaux, nous n'avons pas toujours mesuré que la diplomatie turque est très habile dans la manipulation, le mensonge, le brouillage. A ce titre, elle est l'héritière de la diplomatie ottomane ! », constate l'historien Yves Ternon, auteur, avec Raymond H. Kévorkian, du « Mémorial du génocide des Arméniens ».

Une manipulation qui a atteint des sommets lors des débats européens sur l'éventuelle entrée de la Turquie dans l'Union européenne, qui a donné l'occasion au gouvernement turc de souffler le chaud et le froid à propos de ses progrès démocratiques. A preuve, ce débat, aujourd'hui retombé, a du même coup étouffé l'évolution du discours du pouvoir sur la reconnaissance du génocide. « Nous, historiens, ce qui nous importe est que la vérité du 1,5 million de victimes soit établie au regard de l'histoire. C'est une morale élémentaire qu'il faut admettre », insiste Yves Ternon.

L'anniversaire de ce génocide sera pour eux l'occasion de faire le point sur cent ans de recherches. « Les chercheurs ont bien travaillé, poursuit l'historien, stimulés par l'attitude négationniste de la Turquie, qui ne rime plus à rien. La rupture est totale entre, d'un côté, un régime qui est dans le déni, faisant jouer tous les ressorts d'un Etat sur le plan diplomatique, économique et universitaire, et la recherche historique qui a accumulé les documents

97<sup>e</sup> anniversaire du génocide arménien. Marche vers le consulat de Turquie, à Chicago. ▲

## LES DATES

### François Hollande à Erevan, le 24 avril 2015

La date, emblématique, marque le début du processus d'extermination en 1915, avec la rafle de 650 élites arméniennes d'Istanbul, déportées et assassinées en Anatolie. « Reconnaissez votre histoire », avait lancé récemment le Président français aux autorités turques. La France, qui a été l'un des premiers pays européens à reconnaître le génocide par la loi du 29 janvier 2001, tient ainsi à peser de tout son poids dans le processus de reconnaissance du génocide par l'Etat turc.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Yves Ternon, Raymond H. Kévorkian : « Mémorial du génocide des Arméniens ». Ed le Seuil.

... *incontestables du génocide, avec des témoignages publiés entre 1917 et 1922, enrichissant les preuves administrées par les sources étrangères.* » Arrestation des notables avec rafle et assassinat de 650 d'entre eux, le 24 avril 1915, dans la capitale impériale ; désignation d'un ennemi intérieur suspecté d'intelligence avec l'ennemi ; déportation, massacres sur place, séparation des familles, regroupement des déportés et écrémage des différents convois : le processus du premier programme d'extermination de masse du xx<sup>e</sup> siècle est clairement établi.

### GAGNER DU TEMPS

« *Le contexte de guerre facilitait à l'époque l'élimination de groupes humains, explique de son côté l'historienne Anahide Ter Minassian. D'autres chrétiens, accusés de complots ou de menées révolutionnaires, sont aussi massacrés, notamment des Chaldéens, des Grecs et des Kurdes. L'intention criminelle, puisque le mot génocide n'existe que depuis 1948, est induite dans le processus de déportation qui faisait consensus chez les dirigeants de l'époque du parti Union et Progrès des Jeunes-Turcs, et qui était la méthode la plus efficace pour l'extermination.* »

L'accumulation de preuves rassemblées depuis un siècle sera-t-elle suffisante pour faire bouger l'Etat turc ? Combien de temps le régime tiendra-t-il devant une vérité tellement établie ? D'autant que plus il s'enferme dans son discours, moins le temps lui est favorable. « *Plus cette négation devient absurde, plus elle trouble l'élite intellectuelle turque, qui vit de plus en plus mal ce mensonge d'Etat et l'image détestable qu'il donne à l'opinion internationale* », analyse Yves Ternon, qui ne doute pas que l'avenir de cette reconnaissance s'inscrit dans l'évolution de la société civile turque.

L'assassinat, le 19 janvier 2007, de Hrant Dink – journaliste arménien et éditeur du journal arménien « *Agos* » – par un nationaliste turc a marqué un tournant. Cet acte, jugé isolé par la justice turque, n'empêche pas l'opinion d'être convaincue qu'il s'agissait d'un crime orchestré par une organisation nationaliste. Sur place, les langues se délient et la question du génocide des Arméniens

fragilise et empoisonne le pouvoir, préoccupé aujourd'hui par la question des Kurdes de Syrie. Retourne ment cruel de l'histoire, les Kurdes yézidid, groupe qui a le plus aidé les Arméniens pendant les massacres de 1915, sont aujourd'hui menacés d'extermination par l'Etat islamique, dans l'indifférence générale. « *La situation géopolitique de la région est explosive et inquiète aussi la population turque*, observe Anahide Ter Minassian. *La commémoration du centenaire devrait rallumer la flamme dans l'opinion.* »

### UN LIVRE CHOC D'UN REPENTI CONNU

Autre choc important, de nature à jeter un pavé dans la mare du négationnisme en Turquie : le repentir de Hasan Cemal, qui n'est autre que le petit-fils de Djemal Pacha, l'un des trois membres du triumvirat Jeune-Turc, qui dirigeait les troupes turques sur le front oriental en Egypte et en Syrie pendant la Grande Guerre. Condamné par la Cour martiale d'Istanbul en 1919, en fuite en Allemagne, Djemal Pacha fut exécuté en 1922 par un justicier du génocide arménien. Hasan Cemal est venu en France en octobre dernier pour présenter son livre : « *1915 : le génocide Arménien* ». Un titre sans détour, où le journaliste raconte son cheminement personnel vers la reconnaissance du génocide.

Ce livre, qui n'est pas encore traduit en français, édité à un grand nombre d'exemplaires par un éditeur de renom, a suscité en Turquie beaucoup d'émotion et de manifestations. Très connu en Turquie, Hasan Cemal avait notamment participé en 2005, avec son ami Hrant Dink, à la toute première conférence universitaire sur la question « arménienne », que les autorités avaient dénoncé « *comme un coup de poignard dans le dos de la nation turque* ».

A Erevan, sur le livre d'or du mémorial érigé à la mémoire des victimes du génocide, Hasan Cemal a écrit, comme pour défier le régime de Erdogan : « *Nier le génocide veut dire être complice de ce crime contre l'humanité. La main de l'histoire montrera la voie à suivre à ceux qui veulent voir.* »

Alain Barbanel

### REPÈRES

#### 100 ans de recherches

Du 25 au 28 mars 2015, un colloque international réunira à Paris environ cinquante chercheurs et historiens, dont une dizaine de Turcs, pour faire un point précis sur l'état des recherches sur le génocide.

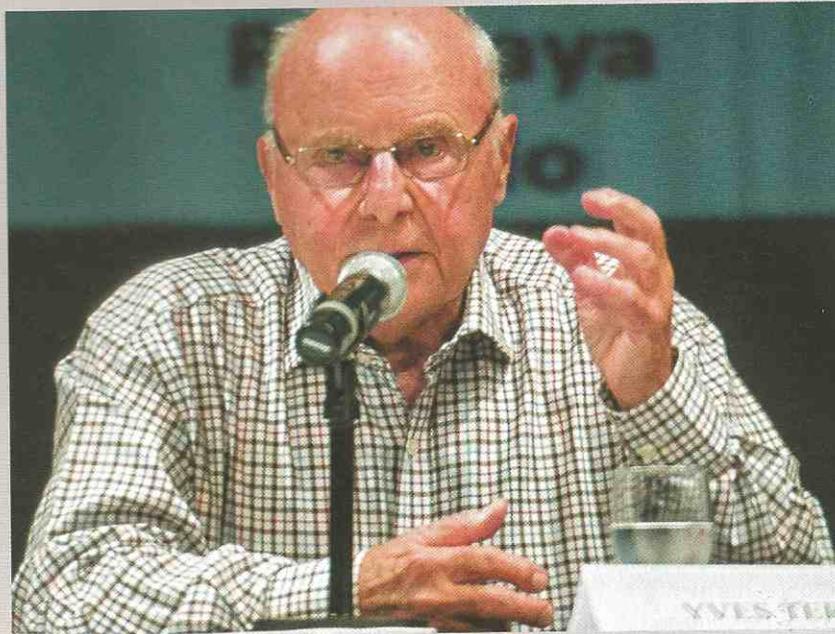
Après une ouverture à la Sorbonne, ces journées se dérouleront en divers endroits de la capitale : au mémorial de la Shoah, à l'EHESS et à la BNF. Près d'une quarantaine de pays ont reconnu le génocide des Arméniens, parmi lesquels l'Uruguay (1965), la Douma (chambre basse du Parlement russe) en 1994, le Sénat belge (1998), le Conseil national suisse, chambre basse du Parlement (2003), la Chambre des communes canadienne (2004), le Parlement néerlandais (2004), le Sénat argentin (2005), le Parlement suédois (2005). En mars 2010, une commission du Congrès américain a voté une résolution non contraignante qualifiant de « génocide » les massacres des Arméniens en 1915. La Grèce, aux relations conflictuelles avec la Turquie, a décrété en 1996 que le 24 avril serait « le jour de la mémoire du génocide des Arméniens par le régime turc ». De son côté, le Parlement européen a reconnu le génocide le 18 juin 1987.

### Une loi votée, puis retoquée

Adoptée par l'Assemblée nationale en 2011, puis par le Sénat, la proposition de loi « *visant à réprimer la contestation de l'existence des génocides reconnus par la loi* » a été retoquée par le Conseil constitutionnel, le 28 février 2012. Cette loi qui criminalise les propos négationnistes et les punit d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende avait fait l'objet de lourdes pressions de l'administration turque, boycottant le personnel diplomatique français et les entreprises dans les appels d'offres publics. Dans l'attente d'un nouveau texte, elle réactive dans l'Hexagone le débat sur les lois mémorielles.

# Archétype d'un génocide

Entretien avec Yves Ternon sur des constantes des génocides du xx<sup>e</sup> siècle. De la « Jeune » pan-Turquie au Hutu-Land anti-Tutsis, en passant par l'Etat nazi, genèse des Etats criminels,



© Guillaume Vietra

Yves Ternon à l'université d'automne de la Licra. ▲

## À LIRE

Yves Ternon est l'auteur d'ouvrages majeurs sur les génocides, tels : « L'État criminel. Les Génocides au xx<sup>e</sup> siècle » (Seuil, 1995) ou « L'Empire ottoman. Le déclin, la chute, l'effacement » (Ed. du Félin, 2002). Dans la « Revue d'histoire de la Shoah » n° 177-178, consacrée au génocide des Arméniens, il a écrit un article limpide, « Comparer les génocides », décrivant en détail la méthode comparatiste en matière de génocides.

**DDV** Le xx<sup>e</sup> siècle a été marqué par trois génocides. Les comparer, n'est-ce pas porter atteinte à l'essence de chacun d'entre eux, et à la mémoire des victimes ?

**Yves Ternon.** Nous avons fait un grand pas en avant dans la recherche sur les crimes de masse et les génocides grâce au comparatisme. A partir des connaissances acquises par les spécialistes de cet événement central du xx<sup>e</sup> siècle qu'est la Shoah, très rapidement on a cherché à étudier les autres crimes de masse, parce que le mot génocide était de plus en plus banalisé et qu'il fallait lui restituer son sens premier : la destruction d'un groupe humain dont on tue les membres du fait même qu'ils appartiennent à ce groupe. Puisque la Shoah était un génocide, les chercheurs se sont posé la question de savoir quels étaient les autres événements de ce type au xx<sup>e</sup> siècle. Le premier qui se présentait à l'étude était le génocide des Arméniens de l'Empire ottoman, qui avait été perpétré vers 1915 et 1916 par un Etat criminel. Cette notion d'Etat criminel est fondamentale ; on la retrouve, à l'autre bout du siècle, au Rwanda.

A travers la spécificité du terme génocide, il fallait voir quelle était la singularité de chaque événement. Pour comprendre cette singularité, il était important de comprendre comment le massacre était arrivé. Le cœur de la recherche

des historiens est l'étude du processus génocidaire, car comprendre la montée des périls, c'est prévenir un génocide.

**DDV** En quoi le génocide des Arméniens est-il représentatif des autres génocides du siècle ?

**Y. T.** Dans le cas du génocide des Arméniens, on a cherché le moment de rupture. Ce moment, c'est la fondation du parti Union et Progrès, que l'on appelle aussi Les Jeunes Turcs. Jusqu'à la révolution ottomane de 1908 se prépare, à travers une idéologie qui participe des idéologies européennes d'alors, la prise du pouvoir par un parti politique prônant une idéologie empruntant au nationalisme : le turquisme. C'est une idéologie potentiellement meurtrière. Le turquisme, qui donne, comme son nom l'indique, l'exclusivité aux Turcs, est l'équivalent du racisme biologique chez les nazis et de l'ethnisme pro-Hutus au Rwanda.

A partir de la naissance du Comité Union et Progrès, les événements vont s'enchaîner. Ce parti va arriver au pouvoir en jouant sur la notion de ressentiment et de complot. Il veut sauver son pays en réparant une humiliation commise à son encontre par les partis arméniens, tenus pour responsables du déclin de l'Empire. L'idée de l'existence d'un groupe cible va lentement infiltrer les populations. Ensuite, avec les guerres des Balkans et l'éclatement de la guerre mondiale, les Arméniens sont clairement désignés comme l'ennemi intérieur.

Nous sommes là dans une logique archétypale : après l'idéologie, après le ressentiment, après la création d'un parti totalitaire vient la guerre. Et la guerre, c'est le moment où se redessine la figure de

« Le turquisme est une idéologie potentiellement meurtrière. »

l'ennemi. L'ennemi extérieur que l'on combat aux frontières et l'ennemi intérieur quand les défaites s'accumulent. Ici, il s'agira des Arméniens. Se dessine alors cette logique génocidaire : eux ou nous. Si nous ne les détruisons pas, ce sont eux qui vont nous détruire.

Le pays noyé dans la guerre, la décision est prise d'exterminer les Arméniens. L'Etat a organisé les moyens de cette extermination via le ministère de la Guerre, de la Justice, la formation de bandes de tueurs, et la mise en place de responsables ayant tout pouvoir sur les administrations civiles et militaires pour orchestrer l'extermination dans chaque province.

**DDV** L'extermination est menée avec les moyens de l'époque, on n'en est pas encore à la version industrielle du génocide ?

**Y. T.** On est fixé sur la destruction industrielle des personnes, mais le problème est ailleurs, il s'agit de faisabilité. Le problème des génocides est simple : quelle est la meilleure manière de tuer les gens dans une situation donnée. La déportation va être la méthode centrale de la destruction dans le reste de l'Empire. Les hommes sont tous tués immédiatement, tandis que les femmes, les enfants et les vieillards vont partir dans des convois vers Alep. Le principe est qu'un maximum d'individus meure en route. On va également les faire tuer par les bouchers de l'organisation spéciale, mais aussi par les populations locales ou des bandes kurdes.

Les 800 000 personnes arrivées à Alep sont dirigées vers Der Zor (*lire p. 28*). Les 200 000 qui ont survécu jusque-là mourront dans le désert syrien ou seront brûlés dans des cavernes.

**DDV** Est-ce que le crime a été jugé ?

**Y. T.** A la fin de la Première Guerre mondiale, les gouvernements turcs nouveaux ont un objectif : se présenter à la conférence de la paix de Paris, en 1919, comme non-responsables des crimes des Jeunes Turcs, afin d'obtenir les conditions de paix les plus favorables.

Un grand procès sera organisé à Constantinople. On y a jugé certains coupables encore sur place, on a aussi établi la vérité des faits. Les prévenus sont jugés selon les lois ottomanes préexistantes. Le droit pénal international n'existe pas encore.

**DDV** Le génocide des Arméniens est archétypal aussi au niveau de la construction de la mémoire ?

**Y. T.** La mémoire disparaît complètement. Les Allemands ont exterminé les juifs de manière presque totale, mais ils ont été battus. Les Jeunes Turcs ont perdu la guerre, mais vont reconstituer leur pouvoir par le kémalisme qui est une variante de leur idéologie. La création de la République de Turquie va effacer totalement l'événement de l'histoire. Pour moi, ce génocide est réussi. Le négationnisme d'Etat est un élément essentiel du génocide des Arméniens. Il faut attendre le cinquantenaire, en 1965, et qu'un autre génocide soit passé par là pour que les dirigeants arméniens prennent conscience que leur peuple a été victime d'un génocide.

**DDV** Cela signifie que, quand le processus génocidaire se met en marche une seconde fois au xx<sup>e</sup> siècle, personne n'en appelle à se souvenir du génocide des Arméniens ?

**Y. T.** Des travaux ont été menés en Allemagne pour montrer comment les nazis, eux, ont

recupéré l'événement. Les Arméniens étaient, à leurs yeux, les juifs du Moyen Orient, comme plus tard les Tutsis seront les juifs de l'Afrique. Pour les bourreaux, il y avait eu une première destruction, une seconde était possible.

**DDV** Toute réparation est également restée impossible ?

**Y. T.** Dans le cas d'un génocide, la spoliation est totale. Les Arméniens ont été totalement dépouillés : de leurs biens et de leur vie. Aujourd'hui, comment demander réparation à un Etat qui nie l'événement ? Les secrétaires responsables de l'Organisation spéciale sont les principaux fondateurs de la République de Turquie. Ce n'est pas facile à gérer pour un pays qui se veut neuf et pur !

Et, pire encore, il y a aujourd'hui un retour de l'Histoire avec les persécutions menées par Daesh contre les principaux sauveurs des Arméniens, les Yézidis. A Der Zor, Daesh a profané les lieux de mémoire arméniens, équivalents d'Auschwitz... avec une très possible complicité de la Turquie.

Propos recueillis par Delphine Auffret

## REPÈRES

### 100 000...

Lors des déportations, de nombreux viols et des enlèvements d'enfants sont perpétrés.

Les chercheurs comme Yves Ternon avancent le chiffre de 100 000 personnes qui vont ainsi être islamisées dans des foyers turcs ou kurdes. Aujourd'hui, un million de Turcs ont des ancêtres arméniens.

# LA BAGAGERIE

## Magasins Parisiens

11, rue du faubourg St-Honoré - 75008 PARIS	Tél. 01 47 42 79 13
12, rue Tronchet - 75008 PARIS	Tél. 01 42 65 03 40
41, rue du Four - 75006 PARIS	Tél. 01 45 48 85 88
74, rue de Passy - 75016 PARIS	Tél. 01 45 27 14 49
Tour Montparnasse - 75015 PARIS	Tél. 01 45 38 65 53
Parly 2 - 78150 LE CHESNAY	Tél. 01 39 54 37 99

## Siège Social :

41, rue du Four - 75006 PARIS	Tél. 01 45 48 86 48
Télécopie : 01 45 44 26 99	

# Le génocide dans le Journal d'un père et dans la mémoire de sa fille

Du Journal de déportation de son père qu'elle découvrait huit ans après sa mort, Janine Altounian, née en 1934 à Paris, cotraductrice de l'œuvre de Freud et essayiste<sup>(1)</sup>, a fait la pierre angulaire de son écriture.

## EXTRAITS

### L'école, un refuge glacé

L'école a été tout à la fois un refuge, « à l'abri des souvenirs étouffants, des évocations furtives et esquivées de justesse qui hantaient la maison », et un espace glacé, « étranger à la misère des miens et de moi-même, un monde disjoint de moi ». « Une Arménienne à l'école » in « Les Temps modernes », 1977).

### Les voyages en Turquie

« Je me suis rendue deux fois en Turquie, en novembre 2013 et mai dernier, pour des conférences. Il n'avait jamais été question de m'y rendre en touriste et j'attendais une raison institutionnelle. Cela a constitué un véritable choc : devant les maisons abandonnées, éventrées, des quartiers arméniens, j'ai vraiment vu ce qu'était l'effacement. »

**A** son départ en déportation avec ses parents et son frère cadet, Vahran a 14 ans à peine. Il en a 19, peut-être 20 tout au plus, quand il écrit son journal. C'est un cahier d'écolier de 34 pages, à l'écriture serrée, rédigé en turc mais transcrit en caractères arméniens. Récit des persécutions tout au long d'un périple de plus de 2 500 kilomètres, mais aussi compte rendu méticuleux du patrimoine familial, le journal de Varhan, comme oublié pendant des années, frappe par sa précision<sup>(2)</sup>. Un récit tout en retenue, sans notations affectives, où sont décrites les péripéties d'une survie de chaque instant. Son père meurt en route, enterré de justesse, sa mère doit abandonner les deux enfants à un Arabe nomade pour qu'ils puissent continuer à vivre.

« Un texte sauvage », selon les mots de Janine Altounian qui le découvre huit ans après la disparition de son père, et qu'elle va oser rendre lisible, d'abord pour elle-même, en le faisant traduire en 1978. « Il m'est revenu que ma mère avait mentionné son existence. Je me suis mise en quête d'un traducteur. » « Pour recueillir et transmettre ce qui reste d'une culture détruite, il faut la traduire, c'est-à-dire l'inscrire dans la vie hic et nunc dont nous bénéficions au pays d'accueil de nos parents... Les héritiers ne peuvent rien faire des récits en arménien. »

### « CE CAHIER, ORPHELIN LUI AUSSI, ME DEMANDAIT DE M'OCCUPER DE LUI »

Un événement précis va, par la suite, la décider à publier le journal de son père : la prise d'otages effectuée, en septembre 1981, au consulat de Turquie, par un commando de l'Asala (l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie, qui a commis des attentats dans les années 1970-80). « Je sentais que mon père aurait approuvé cet acte, écrira-t-elle. Sans ce scandale

politique dans la vie publique, les "Temps modernes" n'aurait sans doute pas accueilli ma proposition de le publier, mais plus encore, il m'aurait été impossible d'assumer la honte d'accomplir en mon propre nom cette démarche sans ce paravent protecteur. » Le journal du père, « Tout ce que j'ai enduré de 1915 à 1919 », paraît ainsi une pour la première fois en 1982, dans « Les Temps modernes ».

### DE LA CURE À L'ÉCRITURE...

« J'avais entrepris une analyse en 1968, après mon divorce », raconte Janine Altounian, mère de trois enfants, qui deviendra cotraductrice de l'œuvre de Freud aux PUF à partir de 1970. « Par le pur hasard d'une rencontre avec un collègue, dit-elle, j'étais alors professeur d'allemand. Dans la famille où j'ai grandi, il n'y avait de place que pour le travail. La pensée, les affects, c'était à l'école. Mon père était tailleur, ma mère faisait les finitions. Elle-même avait 4 ans au moment du génocide. Ma grand-mère me parlait de la misère noire, celle de l'immigration. Il ne fallait surtout pas être pauvre. » En 1975, le livre pionnier de Jean-Marie Carzou, « Un génocide exemplaire », la bouleverse. « Il rompait un silence de soixante ans sur un génocide inconnu autour de moi. Je n'étais pas politisée, j'y ai découvert des choses qui m'ont fait comprendre ce que je vivais. »

Elle écrit alors son premier texte, « Comment peut-on être Arménien ? », et adresse une lettre à Simone de Beauvoir, encouragée par une historienne dont elle suit le séminaire, pour solliciter sa publication dans « Les Temps modernes ». « Elle l'accepte alors qu'elle ne me connaît pas du tout, que je ne suis pas universitaire, que je n'ai pas de mari dans les milieux intellectuels... », s'étonne-t-elle encore aujourd'hui.

Karen Benchetrit



1. Ss la dir. de J. Laplanche, aux PUF, elle travaille sur ce qui se transmet d'un traumatisme collectif aux descendants.

Dernier ouvrage paru : « De la cure à l'écriture » (PUF 2012).

2. Reproduit en fac-similé dans « Mémoires du génocide arménien » (PUF 2009), traduit et commenté par Krikor Beledian, maître de conférences à l'Inalco.

### Traduire pour hériter, écrire pour aimer

Le premier livre de Janine Altounian, paru en 1990, « Ouvrez-moi seulement les chemins de l'Arménie. Un génocide aux déserts de l'inconscient » (éd. Les Belles Lettres), n'a pas manqué d'être remarqué par les psychanalystes qui travaillent sur les traumatismes et les témoignages.

D'autres ont suivi. « Le journal de mon père ne m'a jamais quittée, le travail ne s'arrête jamais. »

En 2009, elle publiait en particulier « Mémoires du génocide arménien », réunissant le témoignage et la réflexion analytique sur la transmission traumatique, en incluant la reproduction en fac-similé du journal de son père et les contributions de plusieurs psychanalystes (prochainement publié en Turquie).

« Il faut traduire pour hériter, et écrire pour éprouver des affects non ressentis en leur temps, pour aimer cet héritage qui cesse alors d'être une humiliation pour devenir un trésor », explique Janine Altounian...

# Le coming out courageux de Hasan Cemal

Dans un livre choc paru il y a deux ans en Turquie et publié cet hiver en France, l'un des éditorialistes turcs les plus en vue du pays affronte l'histoire nationale et celle de sa propre famille. Un récit intime, dédié à son ami assassiné, le journaliste d'origine arménienne Hrant Dink.

**S**on grand-père qu'il n'a jamais connu n'était autre que l'un des trois membres du trimvirat Jeune-Turc responsable du génocide des Arméniens de l'Empire ottoman. Condamné à mort par contumace en 1919 par la Cour martiale d'Istanbul, réfugié en Allemagne, Djemal Pacha était exécuté en 1922 à Tbilissi par un commando arménien.

« Je ne savais pas vraiment pourquoi mon grand-père avait été assassiné, raconte Hasan Cemal (prononcez Hassan Djemal). Dans la famille, on parlait très peu des événements de 1915, on en restait à des généralités. De l'école à l'université, on apprenait que la Turquie était en guerre et que les Arméniens collaboraient avec l'ennemi, il fallait donc les déporter en Syrie, voilà tout... Rien n'était dit sur les véritables raisons de ce nettoyage ethnique et culturel. »

En ouverture d'une conférence inédite à Paris devant une salle comble<sup>(1)</sup>, Hasan Cemal tient à dire qu'il n'y a pas d'autre choix que d'affronter l'Histoire. « Vivre dans le mensonge, c'est laisser la place aux nationalismes meurtriers. J'ai moi-même été un dictateur de la pensée. La Turquie est un asile de fous, sa maladie, c'est la négation du passé et des différences. »

## UN PAVÉ DANS LA MARE NÉGATIONNISTE

Deux chocs ont ébranlé la conscience de l'éditorialiste né en 1944 et formaté par l'histoire officielle.

Au début des années 90, c'est la découverte des articles de Taner Akçam, universitaire turc exilé politique en Allemagne<sup>(2)</sup>. « Ses travaux m'ont déverrouillé l'esprit, raconte Hasan Cemal, la gauche s'est alors mise à parler d'identité, plus seulement de lutte des classes. »

L'autre choc est émotionnel, c'est la mort de son ami Hrant Dink, en janvier 2007.

100 000 personnes ont marché à Istanbul le jour des funérailles du journaliste assassiné dans l'immeuble d'« Agos » (Le Sillon), l'hebdomadaire en langues turque et arménienne qu'il avait créé un an plus tôt. Militant de la réconciliation depuis les années 90, Hrant Dink était la cible des ultranationalistes depuis qu'il avait publié, en 2004, une enquête affirmant que la fille adoptive d'Atatürk était une orpheline arménienne.



Manifestation au Mémorial du génocide arménien d'Erevan, en 2009. ▲

## « PAS DE PAIX SANS JUSTICE »

En 2005, Hasan Cemal était l'un de ceux qui participaient avec lui à la toute première conférence universitaire à Istanbul sur « la question arménienne ». A l'instar du journaliste assassiné en 2007, d'Orhan Pamuk, prix Nobel de littérature, et de nombreux intellectuels, il a été traîné devant un tribunal par plusieurs éditorialistes pour avoir critiqué la justice qui avait tenté d'interdire la conférence. Parler de génocide, c'est insulter l'identité turque, selon un article du code pénal (modifié en 2008 mais toujours en vigueur). « Hrant a libéré ma conscience, répète devant son auditoire français Hasan Cemal, il a contribué à faire changer le regard des deux côtés, chez les Turcs et chez les Arméniens, et il l'a payé de sa vie. »

Un an et demi après l'assassinat de son ami, l'éditorialiste opposant à Erdogan faisait le voyage à Erevan et se

recueillait au Mémorial du génocide. Un séjour lors duquel il s'est aussi retrouvé à prendre un thé avec Armen Gevorkyan, le petit-fils de l'arménien, qui avait tué son grand-père... « La réconciliation passe par le travail de mémoire », insiste le journaliste qui a lancé fin 2008, avec 200 intellectuels, une pétition demandant pardon aux Arméniens. Elle affiche plus de 30 000 signatures aujourd'hui. Une contre-pétition en a recueilli un million...

■ Karen Benchetrit

## À LIRE...

Laure Marchand et Guillaume Perrier : « La Turquie et le fantôme arménien ».

Actes Sud, 2013.

Portrait d'un pays hanté par ce passé qui ne passe pas, résultat d'une vaste enquête sur la mémoire du génocide arménien dans la Turquie d'aujourd'hui.

## \*

1. Organisée à l'EHESS, le 27 octobre dernier, avec l'Association SOS Arménie-Côte d'Azur.

2. Professeur associé au Centre pour l'étude de l'Holocauste et des génocides de l'université du Minnesota, auteur de « Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque » (Denoël, 2008).

# Heureux comme un Arménien en France

Plusieurs Français d'origine arménienne, témoins de la vie culturelle et associative, nous parlent du besoin de reconnaissance, de justice, et de la nécessité de transmettre. Ils disent aussi leur amour de la France.

**E**n avril 2015, les Arméniens de France vont commémorer le centenaire du génocide.

## « J'AI DEUX AMOURS... »

La chanson de Joséphine Baker pourrait être reprise par le peuple arménien. Henri Syranian, vice-président de la Fédération nationale des anciens combattants français d'origine arménienne, en fait le constat : « Nous avons cet

« Il y a en nous deux cultures, dont aucune n'enlève rien à l'autre. »

*amour pour les deux patries : celle des origines, d'où viennent nos racines, et la patrie d'adoption, pour laquelle il y a un sentiment de reconnaissance d'avoir ac-*

*cueilli ses premiers immigrés. Il y a chez nous une double culture ancrée, qui n'enlève rien ni à l'une ni à l'autre. »*

Un sentiment partagé par le journaliste de presse arménienne, caricaturiste et grand militant associatif, Krikor Amirzayan<sup>(1)</sup>, qui a reçu, le 14 novembre dernier, la médaille d'or du ministère de la Diaspora arménienne : « La France a 600 000 Arméniens d'origine. Elle a une place dans le cœur de chacun d'entre eux. »

## EN ÉTRANGE PAYS DANS LE PAYS DE SES AÏEUX

Dans les années 20, l'accueil des premiers immigrés et l'installation des générations suivantes ont cimenté cette reconnaissance. Certains ont trouvé sur notre territoire, mieux

que dans leur pays natal, la possibilité d'affirmer leurs origines. Un paradoxe bien défini par Bernard Caciki, naturalisé français à l'âge de 18 ans, qui préside l'amicale des Arméniens de Romans. « C'est étonnant de pouvoir se dire arménien dans un pays où l'on n'est pas né, et de ne pas pouvoir le faire dans son pays de naissance. » Dans le quartier d'Istanbul où est né Bernard, sa famille était la seule à être arménienne. « On me disait de faire attention, de ne pas me bagarrer : "On n'est pas chez nous, ici." Mais pourquoi ? J'arrive en France en 1974 et, à 14 ans, je découvre ce pays où je peux dire librement que je suis arménien ! Je m'informe, et j'apprends qu'une première génération d'Arméniens est arrivée ici. Une génération qui s'est intégrée, qui a fait la Seconde Guerre mondiale. Ils sont devenus français à part entière. »

Il se souvient des mots de son père : « Mon fils, je ne sais pas si j'aurais été aussi heureux dans un autre pays. Je vous ai emmenés dans un pays où l'on vous jugera sur vos capacités et pas sur vos origines. » Il était adolescent quand ses parents ont tout quitté. « Pas par plaisir. Arrivés ici, ils étaient néant... ni connus, ni reconnus, ils ne pouvaient pas communiquer. Néant ils ont été, avant de renaître. »

Mémoire, justice, reconstruction et devoir seront ses quatre mots-clefs en 2015. « Cent ans après, on est là à demander justice. » Pour lui, les descendants des auteurs du génocide demeurent dans le déni. « Comment faire notre deuil ? », s'interroge-t-il.

Ils sont nombreux à éprouver cette émotion,

Fête d'anniversaire arménienne à Paris. ▶



1. Auteur de « L'Indépendance » (1995), il collabore au site [www.armenews.com](http://www.armenews.com)  
2. Editions et régions. [www.amicale-des-armeniens.fr](http://www.amicale-des-armeniens.fr)

[www.maison-culture-armenienne.com](http://www.maison-culture-armenienne.com)



© DR

qu'Amirzayan résume ainsi : « Nous devons nous battre pour que la loi de 2001 vive. La France a reconnu officiellement le génocide arménien, il faut la remercier. Mais la Turquie n'est même pas citée... »

L'attente de cette date anniversaire est forte pour lui, dont les grands-parents se sont retrouvés orphelins. « A 7 ans, mon grand-père a erré seul dans le désert », dit-il. Son espérance ? « Le pardon, et des dédommagements moraux et économiques. »

Krikor voit dans le génocide un acte de naissance. « On ne serait pas venus en France sans cela. » Mais toute commémoration est aussi « une forme d'exutoire, puisque l'on montre qu'on est encore là », précise Henri Syranian. Et le révérend père de l'Eglise apostolique de Valence, Antranik Maldjian, d'ajouter : « L'histoire du génocide, c'est tous les jours qu'on la vit ; ce n'est ni une date, ni un chiffre qui passe de 99 à 100. Nous traînons cela sur notre peau. » Quant au président de la maison de la culture arménienne de Valence, Nazo Alain Jibachian, petit-fils de déportés rescapés du génocide, il sait qu'il ne peut oublier « les larmes qui coulaient sur les joues ridées » de ses proches. Lutter pour leur mémoire est essentiel. Et la communauté arménienne attend « une loi de pénalisation de la négation du génocide [...], afin de protéger les descendants que nous sommes. » Des descendants qui vivent, ou ont vécu, ils le reconnaissent tous, une intégration réussie.

### TRANSMISSION DU RESPECT DES COUTUMES DE LA PATRIE D'ACCUEIL

Des inquiétudes émergent. Jibachian le confirme : « La communauté arménienne est un exemple d'intégration. Elle participe activement à la vie culturelle, sociale, politique, et au développement économique de la France, dans le respect des lois, des principes démocratiques et des droits de l'homme. » Ce respect des us et coutumes locales est justement transmis par les aînés. Ce qui sous-entend, pour le révérend père Antranik Maldjian, de « respecter la patrie d'accueil. Ce que nos parents nous ont inculqué depuis l'immigration ».

S'il lui paraît évident que la communauté arménienne se sent reconnue dans son identité en France et qu'elle est bien intégrée, Henri Syranian estime qu'elle le doit particulièrement à ceux qui ont dû asséoir leur situation en arrivant. « Ils devaient vivre, trouver du travail, se loger. Au début, nos racines se sont perpétuées par le bouche-à-oreille. Puis un renouveau s'est produit. D'autres ont écrit des livres et joué les passeurs. »

« Un peuple qui perd sa langue perd ses coutumes. Même s'il reste la cuisine ou la danse. La langue est fondatrice. »



Ecoles de danse et musique de Marseille. 14<sup>e</sup> gala organisé par la Jeunesse arménienne de France. ▲

### Apostolique et non orthodoxe

Dans la préface du livre d'Henri Syranian, « Flâneries arméniennes en Drôme-Ardèche », l'historien et avocat Alain Balsan parle de l'Eglise apostolique, confondue « communément, à tort, avec l'Eglise orthodoxe, et dont la dissidence d'avec les catholiques remonte à 451 ; c'est la date du concile de Chalcédoine, auquel l'Eglise apostolique, qui regroupe la grande majorité de la communauté arménienne, n'avait pas participé ».

M.L.

### UNE INTÉGRATION RÉUSSIE, PAS D'« ASSIMILATION » !

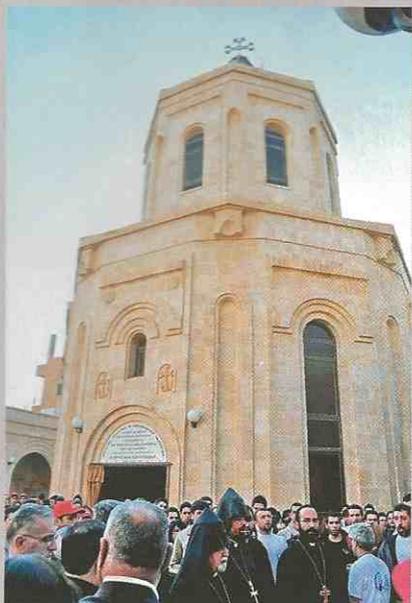
Grâce à un travail associatif important, la culture arménienne, ses traditions, son folklore ont donc pu se transmettre. Mais le maintien de l'identité culturelle est un sujet d'inquiétude. Car, note le journaliste Amirzayan, une intégration réussie favorise une « assimilation ». « C'est le début de la perte d'identité. Je crains la perte de la langue. Un peuple qui perd sa langue perd ses coutumes. Même s'il reste la cuisine ou la danse. La langue est fondatrice. »

Antranik Maldjian tient le même discours. « Nous devons conserver notre langue maternelle dans les écoles, les paroisses et les maisons de culture, mais les Arméniens sont plutôt majoritairement francophones qu'arménophones. » C'est donc pour les plus jeunes que le travail de mémoire se prépare. Des jeunes qui n'auront pas le même vécu... « Ils n'ont pas les mêmes soucis d'intégration, renchérit-il. La communauté est bien assise, mais j'observe qu'ils sont à la recherche de leurs racines, et la reconnaissance du génocide en fait partie. Une minorité est même active à ce sujet. »

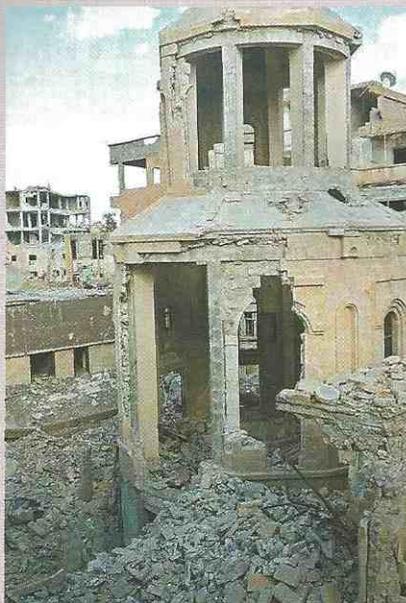
A 80 ans, Henri Syranian a lui aussi conscience que la jeune génération s'intéresse de près à ses origines. « De nombreuses revues abordent l'histoire de l'Arménie. La jeunesse s'y intéresse. Les traces écrites sont donc importantes pour transmettre. » En 2014, Henri a publié un recueil de chroniques parues dans le quotidien « Le Dauphiné libéré. » Ses « Flâneries arméniennes en Drôme-Ardèche » racontent la vie, de l'enfance à l'âge adulte, de ces enfants d'immigrés insérés dans la société après le génocide<sup>(2)</sup>. Ces textes « ont pour but la continuation de notre culture ». Et, sur ce dernier point, le président de la maison de la culture arménienne, Nazo Alain Jibachian, aime à citer Paul Valéry : « La culture, c'est ce qui demeure dans l'homme lorsqu'il a tout oublié. »

# Der Zor, un monument sacrifié

Unique lieu de mémoire dédié aux Arméniens sur les terres où ils ont été massacrés, « Der Zor », situé dans les sables du désert syrien, sur les rives de l'Euphrate, a été dynamité en septembre par l'Etat islamique.



Le Mémorial Der Zor avant et après sa destruction. ▲



## REPÈRES

### Kobané

Aujourd'hui au cœur de la pire actualité internationale (comme Rakka), Kobané a été fondée par les rescapés arméniens, rejoints par les Kurdes des régions alentour. Elle s'appelait alors Arab Punari (« fontaine arabe » en turc) et, comme Rakka ou Der Zor, c'est alors un camp où sont parqués par milliers les Arméniens déportés d'Anatolie.

En septembre 1915, de 120 et 170 d'entre eux y mouraient chaque jour.



1. « Le Génocide arménien ». Odile Jacob, 2006.

A lire aussi, « Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide », avec P.B. Paboudjian, Arhis, 1992.

2. A propos de la Conférence de Lausanne qui annulait, en 1923, les accords signés à Sèvres.

**D**er Zor était la destination finale des cohortes de déportés arméniens de 1915-1916. Le Mémorial du génocide, construit au milieu des années 80, a été dynamité en septembre par l'Etat Islamique. Il y a encore deux ou trois ans, des milliers de personnes d'origine arménienne venaient par cars du monde entier pour s'y recueillir, notamment le 24 avril.

Lorsque Raymond Kévorkian s'y rend, en 1974, il est encore étudiant et loin d'imaginer qu'il va devenir l'un des historiens de référence du génocide arménien, en signant en particulier une somme sans précédent sur l'histoire et la géographie du génocide, région par région<sup>(1)</sup>. « Il y avait alors une église arménienne, un prêtre, et une quarantaine de familles de descendants de déportés. Me retrouver avec des jeunes de mon âge a été un choc », raconte l'historien dont le travail monumental a apporté un démenti définitif aux thèses turques des « déportations de sécurité ».

## L'ULTIME ÉTAPE DE LA DESTRUCTION DES ARMÉNIENS DÉPORTÉS

Jusque dans les années 80, on ignorait encore quasiment tout de l'organisation et de la planification des déportations. « Seul est resté en mémoire ce désert, parce que c'était la dernière phase de destruction. Le lieu a été la plaque tournante des massacres : depuis le

camp fixé sur la rive gauche de l'Euphrate, on a organisé des convois de 1 500 à 3 000 personnes, qu'on éliminait en les faisant marcher dans le désert pendant deux, trois jours, loin de tout témoin », explique encore Raymond Kévorkian.

En juillet 1916, environ 197 250 personnes – le chiffre est celui des autorités ottomanes – y sont ainsi éliminées à l'arme blanche dans les endroits les plus reculés, en l'espace de trois mois. Une vingtaine de camps ont été planifiés pour une durée de 6 à 12 mois ; ils sont disséminés sur 200 à 300 kilomètres tout le long de l'Euphrate, seul point de survie au milieu du désert syrien. Ils sont fermés les uns après les autres, en commençant par ceux du Nord, dans la périphérie d'Alep, et en allant toujours plus vers le sud : Meskéné, Raska... et Der Zor. Les quelque 200 000 déportés qui n'étaient pas morts de faim ou de maladie en chemin ont été liquidés, les corps sont abandonnés à la nature. « Dans les années 80-90, on tombait régulièrement sur des charniers au moment de la construction d'une route ou d'une école », indique Raymond Kévorkian.

## LES DJIHADISTES (POUR LES TURCS ?) DYNAMITENT LE MÉMORIAL

En septembre dernier, le Mémorial du génocide, dont la première pierre avait été posée en 1985, a été détruit par l'EILL (Etat islamique en Irak et au Levant). « Les autorités turques sont-elles derrière ce dynamitage ? », s'interrogeait alors Ara Toranian, le directeur de « Nouvelles d'Arménie ». Déjà en mars dernier, le bourg arménien de Kessab faisait l'objet d'une opération de net-

toyage ethnique lancée par Al Nosra, la branche syrienne d'Al Quaïda.

Depuis l'entrée de l'EILL en Syrie en 2013, les destructions se sont amplifiées, les départs des populations arméniennes restées fidèles au pays d'accueil se sont accélérés et, en dépit des démentis d'Erdogan, les preuves du soutien de la République turque à l'EILL se sont accumulées.

Aujourd'hui, Der Zor met en lumière la continuité idéologique entre le génocide et la société turque actuelle, qui s'est construite en dehors des 30 % de chrétiens pourtant présents à la veille du génocide.

W.Churchill<sup>(2)</sup>

# Quand le cinéma fait œuvre de mémoire

Peu de films traitent du génocide arménien. Un homme a pourtant consacré une partie de sa vie à raconter l'histoire de ce drame et ses répercussions mondiales. Il s'appelle Jacques Kébadian.

Cinéaste engagé, Jacques Kébadian l'est assurément. A 74 ans, ce cinéaste formé à l'Idhec (promotion 1962-63, la même que... Claude Miller) a mené une carrière à nulle autre pareille. Hier premier assistant de Robert Bresson, il aurait pu élaborer une œuvre grand public dans le style de Jean-Jacques Annaud, un autre de ses camarades de promo. « *Le destin en a voulu autrement* », plaisante-t-il rétrospectivement. Fils de réfugiés arméniens et communistes, originaires de Yozgad, au sud-est d'Ankara, il s'engage dans les réseaux de soutien au FLN au début des années 60, « *au nom d'un farouche anticolonialisme* », et milite à l'extrême gauche tout en travaillant pour Jean-Luc Godard.

## SUR DES CARTES POSTALES, LA VIE AVANT LE GÉNOCIDE...

En Mai 68, il prend part à la création des Etats généraux du cinéma. Puis poursuit l'expérience révolutionnaire comme ouvrier au sein des usines Valentine. L'agit-prop qu'il mène au cœur de l'entreprise lui vaudra une incarcération à la Santé. Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que ce soit à « *Trostki* » qu'il consacre l'un de ses premiers films, mettant en scène le tout jeune Patrice Chéreau.

En 1979, il a 39 ans lorsque son cousin, Jean-Claude Kébadjian, lui montre des cartes postales d'Arménie. « *Mon père venait de mourir. J'avais le regret de ne pas avoir assez parlé de son histoire avec lui* », confie le cinéaste. Ces images le bouleversent. « *Moi qui avais vécu ce passé uniquement sous le poids des cadavres, je découvrais qu'il y avait une vie avant.* »

Jacques Kébadian tourne « *Arménie 1900* » à partir de ces images qui forment la trame du livre de Jean-Claude Kébadjian et d'Yves Ternon (Cf pp. 22-23 de ce numéro). Une expérience qui ne le laissera pas indemne. Ce film dédié à la mémoire de son père, Khoren, sera le début d'une longue série.

## DES HEURES D'ENTRETIENS AVEC DES SURVIVANTS REMISES À L'INA

De fait, même s'il tournera d'autres films avec Jean-Robert Ipoustéguy, Pierre Guyotat, François Marie Anthonioz ou Patrick Bouchain..., l'Arménie et le génocide occuperont toujours une place centrale dans le travail de Jacques Kébadian. Comme une blessure inguérissable. En 1981, avec son ami Serge Avédikian, il raconte la vie de Colombe et d'Avédis : l'odyssée des grands-parents de Serge. En 1984, il rend hommage à sa mère (Chouchane) et à ses tantes dans « *Les Cinq Sœurs* ». Il enregistre

à cette époque des dizaines d'heures d'entretiens avec des survivants. Convaincu que ce matériau fragile doit être préservé pour les générations futures, il les dépose à l'Institut national de l'audiovisuel (l'INA) et à la Bibliothèque nationale de France. De ces longs entretiens naîtront une trilogie, « *Mémoire arménienne* », et un chef-d'œuvre : « *Sans retour possible* ». Le premier film consacré à ce drame est diffusé sur une chaîne publique. Nous sommes en 1983.

## « DIS-MOI POURQUOI TU DANSES ? »

Fondateur de l'Association audiovisuelle arménienne, toujours avec Serge Avédikian, il retourne en Arménie en 2003, vingt ans après son premier voyage, pour « *Que sont mes camarades devenus* », consacré à la famille Hovanesian, dispersée entre le Vieux Continent et l'Amérique. En 2006-2007, il réalise par ailleurs, avec ses deux fils, Tigrane et Itvan, une grande installation dans le parc de la Villette. « *Une immense carte de l'Arménie où quinze écrans diffusaient des témoignages du génocide et qui nous a valu bien des déboires auprès de l'ambassade de Turquie* », note le cinéaste.

Jacques Kébadian envisage de consacrer son prochain film à une compagnie de danse contemporaine arménienne, Yeraz. « *Je les ai suivis pendant trois ans. Ils racontent, avec leurs corps, une partie de l'histoire de ce peuple. Leur danse m'a touché, elle me rappelait les danses traditionnelles vues pendant mon enfance* ». Son titre est déjà trouvé, ce sera « *Dis-moi pourquoi tu dances ?* ». Ne lui manquent plus que quelques milliers d'euros pour boucler son financement.

■ Baudouin-Jonas Eschapasse

## À VOIR

### Hommage et D.V.D. à la cinémathèque de Paris

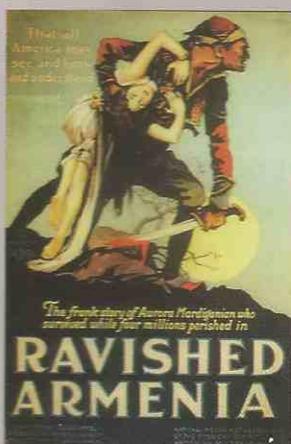
L'œuvre de Jacques Kébadian a fait l'objet d'un cycle Hommage à la cinémathèque de Paris, en octobre dernier. Des DVD de ses films y sont disponibles.

Cinémathèque de Paris, 51, rue de Bercy, 75012

Photographie de l'installation de Jacques Kébadian au Parc de la Villette, en 2009. ▼

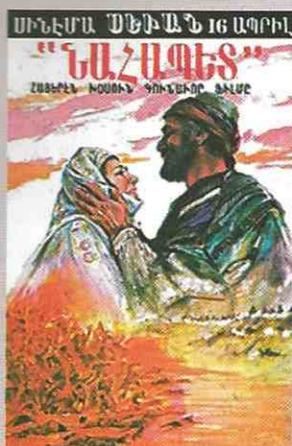


# Les autres films sur le génocide arménien



## Ravished Armenia (1919)

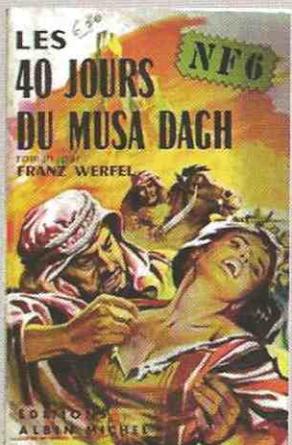
Tourné à Hollywood, moins de quatre ans après les massacres, par l'Américain Oscar Apfel, c'est le premier film consacré au génocide arménien. Aurora (Arshaluys) Mardigianian, une survivante, y interprète son propre rôle. Les négatifs du film ayant été perdus, seule a été conservée une bobine d'une vingtaine de minutes du film original.



## Nhapet (1977)

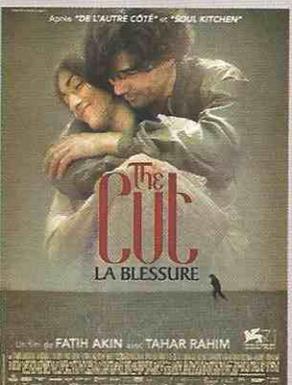
Signé Henrik Malyan et tourné en Arménie soviétique, c'est l'un des plus grands films consacrés au génocide.

L'histoire débute dans les années 1920. Un agriculteur (Nahapet, comme le grand poète arménien), qui a perdu sa femme Manushak et ses enfants en 1915, revient dans son village où il reconstruit sa vie. Incarné par l'extraordinaire Sos Sargsyan, ce film est un classique.

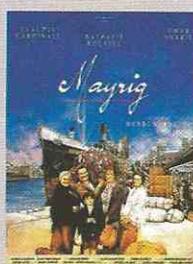


## Les 40 jours de Musa Dagh (1982)

Grosse production adaptée du roman que Franz Werfel consacra, en 1933, aux 5 000 Arméniens qui tinrent tête pendant plus d'un mois à l'armée ottomane, en juillet 1915, ce film de Sarky Mouradian n'est pas une grande réussite. Mais il documente un haut fait héroïque. Une nouvelle version est annoncée depuis des années à Hollywood.



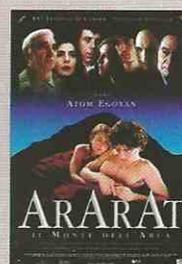
## Mayrig (1991)



Henri Verneuil (de son vrai nom Achod Malakian) livre ici son autobiographie sur grand écran.

Il raconte l'arrivée de sa famille à Marseille au lendemain du procès de Soghomon Tehlirian, qui avait tenté de venger son peuple en tuant Taalat Pacha, ministre de l'Intérieur turc à l'époque, et, à ce titre, l'un des instigateurs du génocide. Un hommage à sa mère (Mayrig veut dire Maman), qui sera suivi par un autre film dédié au père (« 588, rue Paradis »).

## Ararat (2002)



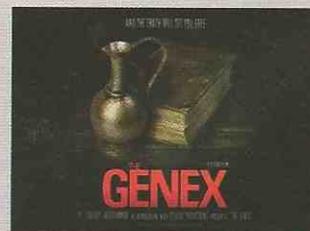
En s'emparant à son tour du destin tragique du peuple arménien, Atom Egoyan savait qu'il s'attaquait à l'irreprésentable. Le réalisateur canadien a donc abordé le sujet de manière indirecte, en racontant l'histoire d'un cinéaste, incarné par Charles Aznavour, qui revient en Arménie tourner un film sur le génocide. La séquence d'ouverture confrontant le spectateur à l'image de têtes coupées, empalées sur des piques, est l'une des rares du film à aborder frontalement le sujet.

## La Blessure / The Cut (2015)

Annoncé pour février prochain, le film du réalisateur d'origine turque Fatih Akin a déjà suscité beaucoup de polémiques. Car l'intrigue devait initialement raconter l'histoire (vraie) du journaliste arménien Hrant Dink, rédacteur en chef de l'hebdomadaire bilingue « Agos », abattu par un adolescent en pleine rue, à Istanbul, en 2007. N'ayant pu mener ce projet à son terme, Fatih Akin dépeint ici le destin de Nazareth Manoogian (Tahar Rahim) qui, originaire de Mardin, une ville du sud-est de la Turquie, réchappe du massacre des Arméniens en 1915 et part à la recherche de ses filles.

## Genex (2015)

Un autre film est annoncé pour avril 2015. Produit par Valérie McCaffrey et Gary Titizian, son scénario a été écrit par Alan Kats. Il est présenté comme un thriller où une jeune femme nommée Sally Solomon (et interprétée par Natalie Portman) voit sa vie bouleversée après la découverte du secret de son père, impliqué dans la mise en œuvre du génocide arménien. Un remake de « Music Box » ?



# Arméniens, juifs, Tutsi : des solidarités fondées ou un "opportunisme victimaire" ?

Lutter contre les préjugés ce n'est pas inné, nous dit Séta Papazian dans une tribune libre.



Invitée à intervenir à l'université d'automne de la Licra, dans l'atelier « Comment parler des génocides sans les opposer les uns aux autres ? », j'ai été interpellée sur « l'opportunisme » des Arméniens, qui s'adosseraient aux associations juives pour

bénéficier de leur « force ». Cette critique est d'autant plus surprenante qu'en 2012, la Licra m'avait suggéré d'adhérer pour sensibiliser ses membres au négationnisme de l'Etat turc. D'ordinaire, les réflexions faisant état de la « puissance » des juifs émanent de cercles conspirationnistes et antisémites. Mais que comprendre de ce poncif asséné dans des assises intitulées « Oui à l'universalité des droits de l'homme » ?

## UN COMBAT EN RÉSONANCE AVEC UNE HISTOIRE PERSONNELLE

Est-ce de l'opportunisme que de faire cause commune avec des associations juives à l'heure où l'antisémitisme vise dans une même détestation tous ceux qui expriment leur proximité avec les victimes de la Shoah ?

Est-ce chose aisée que d'expliquer dans notre communauté l'impérieuse volonté du collectif VAN de partager les mémoires juive et arménienne, alors que des positions publiques problématiques y sèment le trouble régulièrement ? (voir encadré).

Cette accusation d'« opportunisme » concerne-t-elle les Arméniens du groupe Manouchian, et plus généralement de la FTP MOI – qui s'étaient engagés dans la Résistance et qui, pour la plupart, y ont laissé la vie ?

La génération d'orphelins rescapés du génocide de 1915 avait vu l'armée allemande à l'œuvre quand elle chapeautait l'état-major ottoman : ce fut l'un des déclencheurs de leur lutte en France contre l'Allemagne nazie. Faire sien un combat parce qu'il entre en résonance avec une histoire personnelle, est-ce de l'opportunisme ?

En 1915, au péril de leur vie, des membres du réseau sioniste Nili ont témoigné du sort de la nation arménienne dans l'Empire ottoman. Le fondateur du réseau, Avshalom Feinberg, a évoqué ces massacres dans un rapport de

150 pages : « *Quand viendra notre tour ?* », s'interrogeait-il. Lutter contre les Turcs, exprimer de la compassion envers les Arméniens, décrire leur calvaire pour alerter les alliés britanniques du sort que les juifs de Palestine pourraient subir, et empêcher ainsi une déportation planifiée, était-ce de l'opportunisme ?

## LE NÉGATIONNISME FAIT FEU DE TOUS LES GÉNOCIDES

De son côté, Alain Finkielkraut critique ce qu'il estime être les raisons de l'engagement des associations juives de France sur le génocide des Tutsis : « *Pour honorer dignement les Tutsis, il faut en faire des juifs [...] Comme les juifs eux-mêmes ne veulent pas être accusés de dénigrer, au nom de l'unicité d'Auschwitz, toutes les autres victimes, ils sont souvent les premiers à ratifier cette analogie*<sup>(1)</sup> ». Etre solidaire des victimes d'autres génocides, est-ce de l'opportunisme ?

Le 27 avril 2014, le collectif VAN a « opportunément » dédié sa « Journée annuelle de sensibilisation aux génocides et à leur négation » aux 20 ans du génocide des Tutsis : si notre « force » (toute relative) pouvait bénéficier aux Tutsis, nous serions les premiers à nous en réjouir.

En prenant fait et cause contre le négationnisme du génocide arménien, la Licra s'honore et porte les valeurs universelles des droits de l'homme<sup>(2)</sup>.

De nos combats communs, nos associations ne s'enrichissent qu'humainement.

■ Séta Papazian, présidente du collectif VAN  
(Vigilance arménienne contre le négationnisme)

## Pierre Nora et le génocide arménien

A propos du génocide arménien, Pierre Nora avait eu ces propos glaçants : « *Si vous écrasez trois mouches, on peut aussi vous parler d'un génocide !* » « *Les Arméniens ont été à la fois les immenses victimes, mais pas seulement les immenses victimes*<sup>(3)</sup>. » Curieusement, Pierre Nora se réfère à Nuremberg pour « invalider » la qualification de génocide pour 1915. Il semble aussi méconnaître le processus qui a mené Raphaël Lemkin à la création du néologisme « génocide ». Outre ses nombreux écrits, Lemkin s'était exprimé à CBS, en 1949 : « *J'ai commencé à être intéressé par les génocides, car c'est arrivé aux Arméniens, et après les Arméniens, Hitler est entré en action*<sup>(4)</sup>. »

## POUR EN SAVOIR PLUS

A l'instar de l'Etat turc, des intellectuels français souhaitent la mise en place d'une commission d'historiens pour « faire la lumière » sur ce qui s'est passé en 1915.

En disqualifiant les travaux existants, ils « offrent » à la Turquie un nouveau délai (indéfini). Ardents opposants à la loi pénalisant la négation du génocide arménien, ils estiment que ce négationnisme – contrairement à la contestation de la Shoah – est un droit relevant de la liberté d'expression.

Cf. « *Badinter, la confusion des arguments* » :

<http://bit.ly/1vvA5SH>

Entretien avec R. Badinter :

<http://bit.ly/1ypS8aC>

## À LIRE

Rafaël Lemkin :

« *Qu'est-ce qu'un génocide ?* ».

Ed. du Rocher, 2007.

\*

1. « Causeur », 16 mai 2014.

<http://bit.ly/11K4mki>

2. La Licra s'engage contre le négationnisme turc Dogu Perincek devant la CEDH.

3. L'Arche, « *Le dérapage de Pierre Nora* ».

<http://bit.ly/1p5yfpr>

<http://bit.ly/1pbJ49u>

4. Voir la vidéo

« *"Génocide", word coined by Raphaël Lemkin* ».

<http://bit.ly/14WNurR>

et l'excellent documentaire « *Aghet : 1915, le génocide arménien* ».

<http://bit.ly/1xxQu8x>